



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Louis DE GREVE et Madame Onaïssa LASCHET domiciliés Bois de Mario-mont 78 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Rue Victor Delrez à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°17P.

Le projet est de type : la construction d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

Habitation de +/- 100 m², comprenant un séjour ouvert et espaces techniques au rez-de-chaussée ainsi que 2 chambres et une salle de bain à l'étage. Volonté d'adapter le bâti dans l'environnement boisé en insistant sur un programme fonctionnel et esthétique. Matériau de parement en bardage bois vertical avec un soubassement en zinc prépatiné.

Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40. §1er, 2° : écarts aux prescriptions du lotissement : sortie de la zone capable - gabarit non conforme - matériau de parement non conforme - toiture à un seul versant - fenêtre de toit non conforme - sentier d'accès en structure métallique - zones de recul et latérales non engazonnées - propriété non clôturée - type de maison durable.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **04/06/2026** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27/05/2026 au 10/06/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

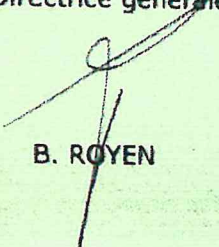
La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202500096/5371/2025**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 27/04/2026

Par le Collège communal,

La Directrice générale,


B. ROYEN



La Bourgmestre,


V. VANDEBERG